



Location meublée : machine à laver fournie sans branchements nécessaires

Par **YoannHLD**, le **07/12/2022 à 11:35**

Bonjour,
(j'espère poster ça au bon endroit)

Je m'installe dans mon nouvel appartement, en location meublée, après deux semaines de négociation avec l'agence et le propriétaire pour organiser ménage ayant récupéré l'appartement dans un état déplorable. Les esquives et délais prolongés m'ont inévitablement forcé à y faire le ménage moi même ne pouvant plus attendre.

Le nouveau problème est qu'une machine à laver qui n'était pas indiquée dans l'annonce en ligne m'a été présentée à ma première visite comme un avantage de l'appartement, que j'étais ravi d'avoir et qui m'a motivé entre autre à demander la location de l'appartement malgré sa surface inférieure à mes critères.

Or, en faisant le ménage j'ai découvert que l'appartement n'avait pas l'arrivée d'eau nécessaire pour faire les branchements de la machine, je me retrouve donc avec une machine à laver non utilisable noté dans l'état des lieux simplement en "Bon état".

Que puis-je faire dans cette situation où on m'a annoncé une machine à laver avant la location mais qui s'avère finalement factice puisqu'elle ne fait que décorer la pièce ?

Meri d'avance pour l'aide

Par **Marck.ESP**, le **07/12/2022 à 11:47**

Bonjour

Pour bénéficier de la meilleure approche de ce genre de souci, prenez contacts avec: [https: V
otre-adil/](https://votre-adil/)

Par **Pierrepauljean**, le **07/12/2022 à 16:23**

bonjour

Il faut commencer par envoyer un mail au propriétaire...même s'il est domicilié dans cette agence